CHRONIQUE LOCALE.

L'INONDATION.

Crevasse dans la levée du Canal Harvey.

Une crevasse, heureusement de peu d'étendue, s'est produite hier dans une des levées du Canal Harvey, et l'eau n'a pas tardé à envahir les terres voisines cultivées par des maraichers. Des mesures ont immédiatement été prises par la compagnie qui exploite ce canal pour réparer les dégats, et la pression de l'eau n'étant pas considérable, on peut espérer que la crevasse pourra être bouchée.

Un mass meeting sera tenu jeudi soir dans la salle de l'Union Progressiste afin de discuter les mesures à prendre, à l'avenir, pour éviter les inondations du Mississippi. Plusieurs orateurs se feront entendre, entre autres: les congressistes Ransdell et Dupré, le gouverneur Hall, le juge White et MM. George Maxwell et Jonn M. Parker.

Des résolutions seront probablement votées pour demander au gouvernement des Etats Unis de se charger de la construction et de l'entretien des levées.

West est mis en liberté sous caution.

Charles E. West, l'individu qui dans la soirée de vendredi avait mortellement blessé son beau-fils, George Harris Borden, à leur domicile commun 2940 rue Palmyre, a comparu en audience préliminaire, hier matin, devant le juge Fisher, et a été remis en liberté sous une caution de $2,500.

Borden a succombé à sa blessure samedi soir à l'Hôpital de Charité.

Il est très rare qu'un individu prévenu de meurtre soit mis en liberté sous caution, cependant dans le cas particulier le juge a reconnu que West avait été violemment provoqué et qu'il n'avait tiré qu'en état de légitime défense.

Corps identifié.

Le cadavre de l'individu qui a été relevé dimanche matin sur la voie du New Orleans Great Northern Railroad, a été identifié hier à la morgue. C'est un nommé Mike Schelyn, âgé de 40 ans, originaire du Tennessee, et employé au service des messageries. On présume que Schelyn s'était endormi sur la voie et qu'il aura été écrasé par un train de manœuvre.

Chauffeur condamné.

Joseph Mertier, un chauffeur de couleur qui avait l'habitude d'inviter des jeunes filles blanches à faire des promenades dans son automobile et qui prenait envers elles d'indécentes libertés a été condamné hier matin à $600 d'amende et 18 mois de prison par le juge Fisher.

INCENDIE.

Hier matin, vers trois heures, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans le magasin d'épiceries de Charles Farrell à l'angle des rues Laurel et Bellecastle.

La bâtisse appartenant à J. J. Abadie a subi des dommages d'environ $500.

CHUTE.

A cinq heures, hier après-midi, Mme Jennie Cabis, âgée de 65 ans demeurant rue Magasin, 3653, se rendait à Alger, lorsqu'elle est accidentellement tombée en traversant le quai au pied de la rue du Canal et s'est blessée à la hanche. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

FRACTURE.

Frank Krumm, demeurant rue Conti 2706, en voulant traverser un ruisseau à l'angle des rues Lafayette et Camp est accidentellement tombé et s'est fracturé le poignet droit. Il a été pansé à l'hôpital.

La guerre aux mouches.

Il s'est ouvert, hier dans notre ville un concours d'un nouveau genre auquel peuvent participer tous les enfants blancs et de couleur âgés de moins de 16 ans.

Il s'agit d'un massacre de mouches. Des prix, d'un montant total de 50 dollars, seront décernés à ceux qui détruiront le plus grand nombre de ces peu intéressantes bestioles, qui en été nous rendent la vie misérable.

Ce concours n'a d'autre but que d'inculquer aux enfants la nécessité de livrer une guerre sans merci à la mouche commune, cette ennemie du genre humain, propagatrice de plusieurs dangereuses maladies, entre autres la fièvre typhoide et la tuberculose. Ce concours qui est ouvert jusqu'au 3 juillet inclusivement, sera accompagné de quelques conférences, avec projections lumineuses, conférences qui seront données sous les auspices du Bureau de Santé de l'Etat.

Les mouches tuées par les petits concurrents doit être apportées chaque matin, entre 10 et 11 heures, au local du Bureau de Santé, où elles seront mesurées par deux fonctionnaires spécialement chargés de ce travail.

Une fiche sera remise à chaque enfant indiquant le nombre de mouches qu'il a tuées, et celui qui, à l'issue du concours en aura apporté le plus grand nombre recevra le premier prix

Les prix seront divisés comme suit:

Dix dollars au gagnant; 5 dollars comme second et troisième prix et un dollar à chacun des autres 5 concurrents qui auront le plus grand nombre d'insectes à leur actif.

Des prix séparés, mais d'un même montant, seront remis aux enfants de couleur.

Voleur arrêté.

Un nègre du nom de William Brown, qui s'était introduit dans la demeure de Frank Savoco, à l'angle des rues Poydras et Saratoga, l'avant-dernière nuit, a été arrêté après une poursuite entreprise par les citoyens et les agents de police.

Il paraît que le noir a été découvert par M. Savoco, qui a tiré plusieurs coups de revolver sur lui, mais le voleur s'est enfui en escaladant une barrière.

Les voisins éveillés par les détonations se sont mis à la recherche du fugitif et l'ont arrêté dans la demeure de Steve Petit, où il s'était refugié. Il a été écroué au poste du premier precinct.

ACCIDENT.

Anton Schmitt, un gamin au service de la pharmacie Williams, a été renversé d'une bicyclette qu'il montait à l'angle des rues Canal et Bourbon, hier après midi, par une automobile que conduisait M. B. Daboval. L'enfant n'a pas été blessé.

VOL.

Pendant l'absence de Mme M. J. M. Steele un voleur s'est introduit en sa demeure rue Constance 2518, hier matin vers onze heures, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $50.

Mort à l'Hôpital

Henry Spencer, le noir blessé, par un voleur qui s'était introduit chez lui l'avant dernière nuit, est mort à l'hôpital, hier soir à sept heures des suites de sa blessure.

Le signalement de l'assassin a été donné à la police mais jusqu'à présent son identité n'a pas été établie.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Henry Mayforth vs Emma Seeliger, demande de divorce.

Reusch Contracting Co. vs B. O. Wells, réclamation de $2,122.

Reusch Contracting Co. vs John Reusch, réclamation de $33,102,68.

Louisa McCabe vs Henry McCabe, demande de divorce.

Crescent City Bldg & Homestead Assn. vs Geo H. Biegel, procès exécutif de $3,085,92.

Amelia Nulty vs John F. Albers, séparation de corps et de biens.

Louise Terregano vs Abel Soulé, séparation de corps et de biens.

The Louis Grunewald Co vs Laura Stewart, attachement de $1,360.

Successions ouvertes:

Geo H Borden, Perrin Bertonière, Susan Lippman, Eugène Lambert, Etienne Lambert, Jno B. St Etienne, Joseph Kempf, Elizabeth Burke, Berthe Guillaume.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADOCIN.

Comparutions.

Philip Sunceri, Anthony Cordonin, violation de la loi du dimanche.

Mis sous caution:

Henry Henchen, menaces, $250 de caution ou 60 jours de prison.

Acquittés:

John Oberling, Chas Guerchoux, Henry Haenchen, Nicholas Crais, actes de violence.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Alfred Rose à Madge Page; Frank Willis à Eleanor Johnston; Charles L. Bookah à Louise A. Dufilho; Hugh Thompson à Frances Lipps; Victor Périlliat à Clélie Thatcher; Anthony M. France à Cécilia Schoen; Vincent J. Rumfola à Gertrude L. Bock.

NAISSANCES.

Mmes Wm W. Will, une fille; Joseph Randolph, une fille; Geo Kaltenbach, une fille, Chas Nicaud, une fille; Wm McMahon, une fille; Hy Brown, un garçon; Lawrence J. Ledger, un garçon; Eugene Avery, un garcon; Chas H. Richardson, un garçon; A. C. Gautier, une fille; J. Nathan, un garçon; Raoul de Almina-na, une fille; Carl L. Dietze, un garçon; John P. Kelly, un garçon; Cariaro Marina, un garçon; Joseph August, un garçon; Joseph P. Murphy, une fille; W. B. McKinstry, une fille; Philip Clade, une garçon; Jno H. Forester, une fille; F. A. Castile, une fille.

DECES.

Mme Geo. McIntyre, 78 ans, McComb City, Miss.; Mme Frances Vogel, 67 ans, 4723 Tchoupitoulas; Thelma L. Rue, 11 mois, 2600 Thalie; Mary Boyle, 51 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Jessie Miller, 22 ans, Hôpital de Charité; Louise Spahn, 60 ans, Lafon Home; Mary Spencer, 4 mois, 4733 Camp; Louise Williams, 58 ans, 2608 Louisiana; Bernard McIntyre, 62 ans, Asile de St Vincent de Paul; Felix Groyer, 59 ans, 526 Ursulines; Mary Johnson, 35 ans, 1428 Iberville; Marie Greco, 11 mois, 625 N. Dupré.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Chauffour, Albert
Jarry, Louis
Hauchard, Robert Eugène
Lescat, Julien Ernest
Liaudet, Adrien Octave
Ossun, Edmond
Passarieu, Camille Charles
Pouey, Paul
Proal, Honoré
Reynaud, Gustave Edouard
Sarrazin, Désiré Victor
Venries, Frédéric
oct—1909

Prof. CHARLES CHIRO,

CULTURE DE BEAUTÉ, SPECIALISTE,

Dans l'art de réduire un excès de graisse et de développer le corps,

Suite 820 Audubon Building, Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Il est démontré par le Prof. CHIRO que les miracles n'appartiennent plus aux siècles obscurs de la Mythologie et de la superstition.

Les Experts en Beauté et les Masseurs sont stupéfaits et émerveillés de cette méthode prodigieuse de CHIRO qui depuis des années confond les premiers experts de ce monde.

Quelque Chose de Différent! D'Innatendu! De Merveilleux!

LISEZ! ECOUTEZ! NE MANQUEZ PAS! EXAMINEZ!

Voici la meilleure chose qui soit jamais arrivée. Des centaines d'années en avant des vieilles méthodes en usage. Si surprenante que vous pourriez tout d'abord ne pas y croire—cependant absolument vraie.

L'INGENIEUX CHIRO INVENTE

Un nouveau système pour développer, réduire et embellir les hommes et les femmes.

Etonnant, mais vrai. Faits prouvés. Pas d'expériences. Des milliers le louent. Ne ressemblant en rien à ce que vous avez vu ou entendu dire. Le système du Prof. Chiro permet aux hommes aussi bien qu'aux femmes de défier la vieillesse et de maintenir toujours une apparence de jeunesse.

Toute femme murmure dans le secret de son âme son désir inné et son droit, et son devoir d'être belle—d'atteindre la symétrie et la grâce—de faire jouir ceux qui l'entourent du charme infini de son sexe. Mais beaucoup, en voyant leurs corps amaigris, leurs poitrines flétries, leurs défauts de forme et de lignes, éprouvent du chagrin de l'état dans lequel elles sont et se tourmentent à l'excès de voir disparaitre leurs charmes. Une telle crainte, cependant, vient de l'ignorance de ce que la nature peut et doit accomplir si une intelligente coopération lui est fournie.

Les cosmétiques, la soi-disant nourriture de la peau et de la chair, etc., ne peuvent guère être recommandés pour autre chose que le simple adoucissement de la surface de la peau. La chair humaine n'accepte pas sa nourriture d'une manière ou d'une méthode aussi inconsidérée. Le sens commun dissipe les prétentions à toute pareille nutrition artificielle. L'homme ou la femme sensés craignent le mal qu'ils pourraient faire, car il y a danger de retarder plutôt que d'aider la nature avec de semblables pratiques.

L'action de la nature est la seule juste, la seule permanente, la seule qui enchante l'œil et en appelle au gens de goût raffiné.

Le Prof. Chiro publie ce petit traité, parce qu'il sent qu'il doit à ses lecteurs de faire voir qu'il est apte à se montrer une autorité sur le sujet discuté

Son expérience est unique, tout à la fois par le fait qu'il s'est donné et conservé un corps parfait et qu'il donne des corps parfaitement proportionnés à d'autres.

Le Prof. Chiro dit: Quel que soit votre état de maigreur, si flasques et imparfaites que soient les lignes de votre corps ou si plate que soit votre poitrine, je puis vous donner très vite une forme jeune et ferme qui sera un sujet d'envie pour vos connaissances, hommes et femmes, et vous donnera l'attrait irrésistible de l'homme ou de la femme aux formes parfaites.

REDUCTION DE LA GRAISSE.

Je crois posséder le système le plus simple, le plus rapide, et le seul absolument inoffensif que l'on connaisse pour faire disparaitre l'excès de graisse et le double menton.

Mon système est sûr et sensé. Pas de diète qui vous affame; pas de gymnastique ou d'exercices nuisibles qui vous portent sur les nerfs: pas de guérison opérée mentalement; pas de sottises, rien de rude ou de mauvais, simplement des résultats enchanteurs et heureux obtenus avec un léger effort.

Ils disent qu'il n'y a rien de nouveau sous le Soleil, mais j'ai perfectionné un système dont je veux vous faire profiter. Ce qu'il a accompli pour moi il peut le faire et le fera pour vous.

J'étais maigre, pâle, j'avais la poitrine plate, et après que je me fusse perfectionné j'ai été un des modèles auxquels les artistes offraient les prix les plus élevés dans la Ville de New York, et ce que j'ai fait pour moi-même je puis le faire pour vous.

Mon Succès est dû à Mes Efforts Honnêtes.

Je serai à la Nouvelle Orléans d'une manière permanente. Ma réputation est bien établie et connue de beaucoup, néanmoins vous pourriez être sceptique à l'égard de ma méthode, et qui n'a pas le droit de l'être à cette époque, où le succès échappe aux différents salons de massage et aux serieux efforts de nos meilleurs Masseurs justement quand il serait si nécessaire. J'ai une méthode exclusivement à moi.

Je n'ai pas de méthode qui provienne de l'ignorance ou de la superstition du laïque.

Je n'ai rien qui dépende de la crédulité ou choses semblables, mais je soumets à votre considération un système qui n'a jamais échoué "quand il est appliqué par une persomme habile à s'en servir."

C'est l'expérience "qu'on en a" qui rend possible l'application correcte et heureuse de tout système. Sans cela les résultats sont nuls.

Mon Expérience est à votre service? En voulez-vous?

Vous remerciant de votre considération et vous demandant de vous enquérir et d'aider à attirer sur ce système l'attention de ceux qui pourraient s'y intéresser.

Je suis sincèrement à vous.

PROF. CHAS. CHIRO,

Chambre 820 Audubon Building, rue du Canal. Phone Main 4728

TOUTES AFFAIRES CONFIDENTIELLES.

Nouvelle-Orléans, Lne. Heures de Bureau: 10 a. m. à 5 p. m. journellement.

Des dames sont de service.

N. B.—J'enseigne et je donne des instructions individuelles à ceux qui désirent apprendre ma profession. Les élèves peuvent se faire inscrire n'importe quand et obtenir tous les avantages.

Un gradué Chiro ayant un diplôme Chiro peut avoir une position n'importe où et à n'importe quel moment.

Mon Diplôme Garantit le Succès.

Tout au fond de votre cœur vous nourrissez une ambition—la conviction que, en ayant la chance, vous pourriez accomplir de grandes choses. Vous n'avez pas l'intention d'être toujours l'esclave de quelqu'un—de vivre d'un petit revenu, de demeurer un simple cran de la grande roue que fait marcher le monde. Mon système vous offre l'occasion que vous cherchez—l'occasion qu'on rencontre une fois dans la vie—la plus grande chance que vous aurez jamais de vous élever vite et facilement. Pas de longues années de préparation—qu'un peu de temps, pendant lequel vous pourrez continuer à remplir votre emploi actuel.

Alors, quand dans quelques semaines vous serez au courant et que vous aurez reçu votre Diplôme comme Masseur Chiro, vous pourrez sortir de l'oubli, et assumer la place que vous êtes appelé à occuper. Pas de longues, pénibles attentes pour les affaires. Vos services seront constamment en demande. Vous pourrez employer votre temps comme vous l'entendrez. Rappelez-vous que vous recevez les instructions personnelles du Prof. Chiro, non d'une école de coiffure ou du salon d'un collège de barbier, mais que le Professeur vous donne des leçons dans son bureau privé et vous présente un Diplôme.

Mort subite.

Edward Johnson, un ouvrier de couleur demeurant rue Septième 2121, en entrant chez lui l'avant-dernière nuit vers une heure, a trouvé sa femme Maud Johnson étendue morte sur le plancher. Le coroner a fait une enquête et a constaté que la femme avait succombé à une affection cardiaque.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE HEMLOCK 408

PETITES ANNONCES.

NOUS voulons des dames pour apprendre la coiffure ondulation Herrmann, manicure, massage facial, électrolyse ou chiropodie. Notre enseignement qui compte vingt ans de succès a créé une demande pour nos graduées. Venez ou écrivez au Moler College, 516 rue St-Charles.
15 juin 6f

MESSIEURS—Apprenez le métier de Coiffeur. Quelques courtes semaines à notre école règle pour toujours la question d'indépendance. Gagnez en apprenant. Venez ou écrivez pour détails. Collège de Coiffure Moler, 516 rue St Charles.
15 juin—6

Mandeville, Madisonville et Houltonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 2 MAI 1912.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

50c—MANDEVILLE—50c
75c RIVIERE TCHEFUNCTA—75c

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Incorporée.
No 327 rue Carondelet.
25 avril—

AMUSEMENTS

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 25 & 10c — SELECTED MOTION PICTURES — LAFAYETTE — FORMERLY THE SHUBERT — ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

---

vingt personnes de l'immeuble où habitait M. Jean Le Kerlacq, immeuble banal à petits appartements, avec les trois premiers étages occupés par des bureaux.

Jean Le Kerlacq n'avait-il ici que ses bureaux?.... Ou habitait-il dans la maison?

Et lequel était ce, de ces différents individus qu'elle avait vus sortir plusieurs fois, et qui par suite, devaient habiter là, ou y venir très régulièrement?

Fernande cherchait le moyen de développer ses observations, avec un véritable instinct policier.... à bavarder avec les boutiquiers.... à graviter autour de la concierge de l'immeuble; elle avait déjà plusieurs fois souri au fils de cette concierge, qui jouait continuellement dans le vestibule ou sur le trottoir: ne serait-ce pas par ce bambin, tout simplement, qu'elle obtiendrait cette indication: "Le voici, le monsieur qui s'appelle Jean Le Kerlacq."

Elle n'eut pas besoin de se compromettre à ce point.

Dès son troisième jour d'observation.... comme l'heure avançait et qu'elle allait repartir pour son bureau.... elle éprouva la plus émouvante des secousses.

La silhouette d'un homme venait de se dessiner au fond du vestibule; et bien que cette silhouette fût encore dans la pénombre, Fernande l'avait immédiatement reconnue: car.... c'était celle de son père!.....

A cette distance....dans cette lueur incertaine.... elle n'éprouvait aucune hésitation et avait même un mouvement instinctif pour traverser la rue, car elle était sur le trottoir en face....

Mais elle se disait aussitôt que, si son père se cachait.... si improbable que fût cette hypothèse, elle ne devait pas le trahir.

Elle se dissimula donc derrière une porte cochère, dont un seul battant était ouvert.... Et elle assista ainsi à la sortie de cet homme, à sa venue à la pleine lueur du jour....

Alors seulement, elle eut un doute.

C'était bien son père.... et ce n'était pas lui.... C'était la même corpulence, le même visage, la même barbe, les mêmes yeux, la même façon de marcher en se dandinant.....

La différence existait dans le vêtement. Ceux de ce personnage lui semblèrent avoir une coupe, une nuance étrangère; et au lieu du chapeau à la Rembrandt qu'affectionnait son père, cet homme portait un chapeau melon.

Comme son père, l'homme fumait, devait, continuellement fumer, pour avoir une cigarette à la bouche dès sa sortie de chez lui.

Et l'homme avait le même sourire que le cher disparu.... Et comme il posait la main sur la tête du fils de la concierge Fernande, crut voir son père quand il jouait avec Lucie enfant.

La concierge avait rejoint son locataire, lui parlait avec beaucoup de déférence.... L'homme écoutait gentiment.... se pencha pour mieux regarder le bambin, lui fit tirer la langue....Et si Fernande n'entendait pas ce qu'il disait, elle devina qu'il devait prononcer des paroles rassurantes. Puis la concierge eut un geste de remerciement; et l'homme, ayant donné une ration au gamin, franchit le seuil de la maison.

Une fruitière, qui était sur le pas de son magasin, le salua de la façon la plus aimable: l'homme répondit par un petit geste protecteur.

Il continuait son chemin, offrant de dos, à Fernande, l'image absolue de son père.

Un instant Fernande avait senti ses jambes flageoler.... Mais elle se reprenait sur son bouleversement, imposant à son cœur de ne plus battre si fort: car elle voulait que sa voix fût bien tranquille, bien naturelle, pour la question qu'elle allait poser tout de suite à la concierge, demeurée sur le seuil de sa maison.

Elle attendit que l'homme fût assez éloigné, traversa la rue en biaisant, remonta vers la maison, fort vite! Là, elle haussa son buste, eut l'air de chercher un peu loin devant elle, puis demanda en personne pressée:

—Est ce que ce n'est pas M. Jean La Kerlacq qui vient de sortir?

—Mais oui, mademoiselle.... nous n'aurez qu'à vous dépêcher un peu, si vous voulez le rattraper.

—Merci, madame.

—Faudra-t-il lui dire?....

—Oh! rien.... je vais certainement le rejoindre....

Et Fernande, très sûre d'elle, puisqu'elle avait si bien joué sa petite comédie, marcha hâtivement.

Au coin de la rue, elle apercevait la silhouette de Jean Le Kerlacq qui musardait aux boutiques.... qui venait de s'arrêter pour allumer une nouvelle cigarette.

Elle passa sur l'autre trottoir, traversa la rue et revint en sens contraire.

Elle allait inévitablement se trouver en face.... de qui?....

Était-ce bien ce Jean Le Kerlacq?.. . ou son père?

L'homme, le visage épanoui, s'avançait....

Maintenant, sous le plein soleil, Fernande observait encore des différences: la figure était plus ravagée.... la barbe plus broussaillieuse, plus grisonnante que celle de son père, mais rien qu'une nuance....

La différence à présent, était surtout dans l'expression: ce personnage, quoique sûrement bon enfant, n'avait pas la sérénité de M. Morel.... et, son sourire était bien autrement gouailleur.

Car il souriait beaucoup le bonhomme; il souriait surtout quand passait près de lui quelque jolie personne.

Et dès qu'il eût aperçu Fernande, son visage s'éclaira tout spécialement: ses yeux dirent tout de suite combien il la trouvait à son gré. Et il ne se contenta pas de le manifester par ses yeux.

Comme Fernande, le regard droit, était presque sur lui, il porta ses doigts à ses lèvres et le geste d'un baiser galamment envoyé fut accompagné de ces mots: "Ah! le beau brin de fille!"

Mais tandis que Fernande, anéantie encore par le son de cette voix, demeurait comme clouée au sol, le bonhomme passait bien tranquillement son chemin et allait sans doute trouver, un peu plus loin, quelque autre beau brin de fille à qui adresser le même compliment dans le même geste de baiser.

X

JEAN LE KERLACQ IMPORTATEUR D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

—Bonjour, ma chérie!.... fit Jean Le Kerlacq en se dressant sur son lit.

Mais de ce que Jean Le Kerlacq, importateur d'huile de foie de morue, était célibataire, n'allez pas conclure que cette exclamation eût le moindre caractère d'inconvenance!

Car cette salutation amicale s'adressait tout bonnement à sa pipe.... à sa pipe préférée! Et en face de son râtelier, garni de pipes en bruyère, en porcelaine, en écume de mer, toutes remarquablement culottées, Jean Le Kerlacq éprouvait tout autant de tendresse qu'un bon Oriental devant un harem bien garni.

Chaque soir, quand il faisait son choix, il se figurait qu'il jetait le mouchoir. Et, dans la fumée dont il emplissait sa chambre, il se figurait très bien, en effet, que les images les plus voluptueuses, les plus lascives venaient tournoyer autour de lui..

C'est à cela, du reste, que se limitaient, depuis nombre d'années, ses relations avec le sexe contraire au sien. Partout, il avait montré l'horreur la plus profonde de la femme et placé son bonheur tout entier devant une bonne pipe et un plateau chargé des liquides les plus divers.

C'est au point que sa femme de ménage, quand elle pénétrait chez lui, le matin, avait un instinctif mouvement de recul et un peu d'étouffement. Mais il faut croire que cette atmosphère ne nuisait en rien à la santé, au tempérament de Jean Le Kerlacq: car il était rubicond, jamais malade, et toujours de la plus charmante humeur. Ainsi, du moins, le connaissait-on dans son immeuble, dans son quartier, où il avait été immédiatement populaire.

A continuer.

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

Jos J. Béranger à la Excelsior Homestead Association, terrain, Champs Elysées, Villeré, Robertson et Marigny, $1,600.

L'acquéreur à Louis A. Morel, même propriété, 1,200.

Héritiers de Aug. Poirer et épouse à Ferdinand Kane, terrain, Bourbon, Dauphine, St Philippe et Ursulines, $2,050.

Wm Surgi à Mme Julia Landry, 2 terrains, Rendon, Dumaine, St Philippe et Hagan, $4,261.20.

Jules Caux à Acme Homestead Assn., terrain et portion, Pierce, Scott, Bank et Baudin, $1,550.

L'acquéreur à Jacobs Gleanson, Inc., même propriété, $1,700.

Sœurs des Ursulines de la paroisse d'Orléans à Mme Gabrielle E. Delaup, terrain, Esplanade, Remparts, Quartier et St Claude, $3,650.

Maurice Levy à Mme Jacob A. Klinger, terrain, Baudin, Solomon, Hennessey et D'Hémécourt, $1,800.

Sixth District Bldg and Loan Ass'n à Jules A. Patin, terrain, Camp, Marengo, Milan et Chestnut, $3,600.

Josephine Mende à Louis E. Rabouin, terrain, St Philippe, Dumaine, Miro et Tonti, $705.

Suc. L. Elcoche à Augute Mateau, bail de la bâtisse No 142 Chartres coin de la rue Iberville pour 15 mois à raison de $150 par mois.

Jos Frank Herman à Jules Videau, terrain, Ave de la Louisiane-Annonciation, Chippewa et Delachaise, $1,150.